

L'hon. M. Dinsdale: Je pourrais peut-être la présenter sous une autre forme pour qu'elle soit acceptable à Votre Honneur, mais de manière qu'elle s'adresse quand même au ministre de la Défense nationale. Les installations de vente du Canex seront-elles mises sur pied dans les régions peuplées aussi bien que dans les postes éloignés, faisant ainsi une concurrence directe à l'entreprise privée?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Voici ce que je dirai. Sans être candidat à la direction du parti, je ne partage pas l'avis du ministre de l'Agriculture.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LA VISITE DU REPRÉSENTANT DU CANADA À HANOÏ

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Le premier ministre mettrait-il la Chambre et le pays au courant d'une visite qu'aurait faite récemment un ambassadeur ou un représentant du Canada à Hanoï? Nous dirait-il, par suite des discussions qui ont eu lieu entre un représentant du Canada et des dirigeants d'Hanoï, ces derniers se sont montrés plus conciliants au sujet de pourparlers?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il n'y a eu aucune visite à Hanoï depuis celle qu'a effectuée le commissaire du Canada, il y a quelques mois, et dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait rapport à la Chambre, sauf erreur. Ce rapport, comme le très honorable représentant s'en souviendra, n'était pas très encourageant. Depuis lors, il n'y a rien eu de nouveau, à ma connaissance, du moins en ce qui concerne notre commissaire, mais j'irai volontiers aux renseignements.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'aimerais que le premier ministre le fasse, car on a dit ce matin à la radio que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait parlé, à Edmonton, de certaines visites qui auraient eu lieu le 6 mars, ou aux alentours de cette date, et dont la Chambre n'a pas eu connaissance.

Le très hon. M. Pearson: J'ai pris note de la date, monsieur l'Orateur et je me suis renseigné. Je crois que la nouvelle a été mal rapportée ou qu'il y a eu erreur de date, par inadvertance, et que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voulait parler de la visite précédente. Mais je me suis renseigné.

[M. l'Orateur.]

L'INDUSTRIE

LE CONTRAT ENTRE L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LTÉE ET LA SOCIÉTÉ CANADIAN GENERAL ELECTRIC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): J'aimerais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une question au sujet de l'entreprise conjointe qui sera réalisée par l'Énergie atomique du Canada, Ltée et la Canadian General Electric. Peut-il éclairer la Chambre sur les motifs de cette association assez inusitée d'une société de la Couronne avec une société privée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne pense pas que cette question soit recevable. Le député demande une explication que l'on devrait peut-être donner à l'appel des motions ou sous forme de réponse écrite à une question inscrite au *Feuilleton*.

M. Aiken: Votre Honneur est l'indulgence même étant donné l'état de la session. J'attirais l'attention sur une situation insolite et je pensais que le ministre serait prêt à répondre.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Cette «fusion», comme les journaux l'appellent aujourd'hui a, en effet, eu lieu hier, monsieur l'Orateur. Le contrat ne porte que sur un an, mais on compte qu'il sera renouvelé pour cinq ans. Il est loisible à l'Énergie atomique du Canada, Ltée de le rompre après un an. J'ajouterais qu'il y a suffisamment de travail pour tenir occupée, pendant un an, la Canadian General Electric, eu égard notamment aux contrats avec le Pakistan. Aucune nouvelle dépense ne viendra grever le budget de 1968-1969. L'entente a pour but de mobiliser toutes les compétences dans le domaine de la physique nucléaire, disponibles au Canada, vu la vente éventuelle de réacteurs nucléaires de conception canadienne à la Roumanie, à la Finlande et ailleurs.

LES IMMEUBLES FÉDÉRAUX

L'ADJUDICATION DE CONTRATS À DES SOCIÉTÉS SANS SYNDICATS

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Travail et son secrétaire parlementaire sont absents, j'adresse ma question au pre-